

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception 19/01/2015	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le	N° d'enregistrement F09115P0005
--	--	---

1. Intitulé du projet

Projet urbain "Caveroque-la Ducroze"

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

HECTARE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur PORTALES Eric

RCS / SIRET

3 5 1 3 3 8 6 6 0 0 0 0 2 7

Forme juridique

S.A.S.

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51° Défrichements et premiers boisements soumis à autorisation	a) Défrichements soumis à autorisation au titre de l'article L.341-3 du code forestier et portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5 hectares et inférieure à 25 hectares.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Projet d'aménagement urbain de 74 lots à usage d'habitation et 1 lot à usage d'habitation ou d'équipement public, dont 3 macros-lots de 4 logements et 1 macro-lot de 5 logements.

Le défrichement porte sur une superficie totale d'environ 3,5 hectares.

L'emprise globale du projet porte sur une superficie totale de 6,89 hectares.

Le projet prend place sur la commune de Cabrières (30210), aux lieux-dits "Caveroque" et "La Ducroze", en zone IIAUb (aménagements urbains) et Np (poumon vert, bassins de rétention et équipements publics) du PLU.

Les terrains soumis à la présente demande de défrichement sont constitués de garrigues basses et de boisements de chênes verts et de pins de faible densité.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de réaliser, en 4 tranches temporelles étalées sur une petite dizaine d'années, un aménagement d'ensemble offrant une gamme d'environ 89 logements , autour d'un poumon vert et des bassins de rétention associés bénéficiant d'un traitement paysager de qualité.

Le défrichement, à proprement parlé, portera sur la superficie totale d'environ 3,5 hectares et permettra de procéder aux premiers travaux de terrassement.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les phases n°1 et 2 permettront de créer le cœur du projet, en aménageant le poumon vert, les bassins de rétention en partie Nord, les premières parcelles constructibles et la voie structurante.

Les travaux de terrassement et de VRD seront réalisés à partir du mois de septembre 2015, conformément aux préconisations de l'étude écologique, afin de réduire au mieux les impacts sur la faune locale.

C'est également durant cette phase que sera réalisé le défrichement objet de la présente demande. La durée de cette phase de travaux est estimée à 24 mois.

Les phases n°3 et 4 (à l'horizon de 3 et 6 ans après démarrage des travaux de la phase n°2) ne nécessiteront pas de défrichement. C'est également durant cette phase que sera créé le mail paysagé (en zone sud).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Sans objet.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier Loi sur l'Eau (bassins de rétention).

Demande de dérogation pour destruction d'espèces protégées (Avis favorable du CNPN 16/12/2013).

Demande de permis d'aménager.

Demande d'autorisation de défrichement.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Demande d'autorisation de défrichement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Emprise globale du projet : 68.911 m ² dont : 20.640 m ² dédiés au poumon vert, espaces publics, bassins de rétention (zone Np du PLU), et 48.271 m ² dédiés à l'aménagement des parcelles constructibles. La surface soumise à la demande de défrichement est de : 35.000 m ²	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 ° 46 ' 35 " 62

Lat. 43 ° 90 ' 44 " 86

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° : 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Lieux-dits "Caveroque" et
"La Ducroze".
30210 CABRIERES

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

L'occupation du terrain actuelle est de trois type :

- 1 tennis municipal
- une partie des terrains utilisée comme décharge sauvage de gravats
- une partie naturelle de garrigue

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU de Cabrières, approuvé le 02/05/2005, modifié le 10/07/2012 et le 11/12/2014. Cette deuxième modification a été essentiellement motivée par le projet urbain "Caveroque-La Ducroze".

Le règlement du PLU sur la zone du projet, objet de la présente demande :
IIAub : Zone ouverte immédiatement à l'urbanisme dans le cadre d'un programme urbain d'ensemble.

Np : Zone naturelle dédiée aux équipements communaux.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

Dans le cadre du dossier de demande de dérogation pour destruction d'espèces protégées

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI approuvé le 04/04/2014. PPRIF approuvé le 26/12/2012.
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site d'Importance Communautaire "Le Gardon et ses Gorges" (code FR9101395) à environ 500 m au nord du projet. Zone de Protection Spéciale "Gorges du Gardon" (code FR9110081) à environ 500 m au nord du projet.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'étude environnementale réalisée par le Cabinet Barbanson Environnement dans le cadre du dossier de demande de dérogation pour destruction d'espèces protégées a mis en évidence des impacts potentiels sur 2 espèces de lézards. Des actions ont déjà été menées pour la préservation de ces espèces et d'autres actions en cours de travaux seront menées, conformément à l'avis du CNPN.
est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI approuvé le 04/04/2014. <i>B1 amg soit</i> PPRIF approuvé le 26/12/2012. <i>B2 moyen.</i>
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux de défrichage, puis les travaux de terrassement et de VRD engendreront des bruits liés à l'utilisation d'engins mécanisés. Ces engins répondent aux normes en vigueur en matière d'émissions sonores, les horaires de travaux seront limités à la plage 8h-19h. Pas de travail le weekend.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des vibrations seront émises lors des travaux de terrassement et VRD (utilisation d'engins de chantier). Aucun explosif ne sera utilisé.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, dans quel milieu ?			
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les travaux de défrichage engendreront la production de déchets verts, qui seront traités dans un centre de recyclage adéquat.</p> <p>Les travaux de terrassement et de VRD engendreront la production de déchets inertes qui seront reversés dans une ISDI.</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet d'aménagement urbain dit "Caveroque-la Ducroze" a fait l'objet de nombreuses études puisqu'il s'est inscrit dans le cadre de la 2ème modification du PLU de la commune de Cabrières. A ce titre, la DREAL LR a demandé la réalisation d'un dossier de demande de dérogation pour destruction d'espèces protégées. Ce dossier, réalisé par le Cabinet Barbanson Environnement (avril 2013) est très détaillé et peut, sans aucun doute, se substituer à une étude d'impact.

Le CNPN a émis un avis favorable sous conditions. Ces conditions portent sur la création de nouveaux gîtes à proximité des terrains du projet, et sur le respect d'un calendrier de travaux. Les gîtes ont déjà été aménagés et l'aménageur HECTARE s'est engagé à respecter le planning imposé.

Enfin, la DDTM du Gard et son service défrichement, sollicitée à titre d'expert et de conseil, n'a pas émis le besoin de disposer d'une étude d'impact au vu de la qualité du dossier environnemental déjà réalisé.

Au vu de ces éléments, il semble justifié que la demande de défrichement ne fasse pas l'objet d'une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet	

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

vendargues

le,

05/01/2015

Signature


 75 Rue ZI Les Petites Fontaines
 30020
 34741 VENDARGUES CEDEX
 Tél : 04 67 79 84 88 - Fax : 04 67 79 84 89
 AIREN